



Jacques COCHY

► Membre de la commission Stratégie européenne et internationale, et coopérations interrégionales.

► En charge du suivi des politiques agricoles européennes.

« Faire des systèmes agricoles et alimentaires durables une priorité pour la région Pays de la Loire. »

Mes missions en tant qu' élu régional EELV en Pays de la Loire

■ Lors du mandat précédent (2004-2010), j'étais en charge de la politique de développement de l'agriculture biologique et des signes de qualité (non-OGM). L'apport financier de la région au financement des conversions avait permis un fort développement des surfaces régionales cultivées en Bio ainsi que le développement

des filières. Nous avons par ailleurs amené la région à adhérer à la charte de Florence, l'engageant ainsi résolument contre les OGM et je la représentais dans le réseau européen des régions libres d'OGM.

■ Revenu siéger en 2012 au conseil régional en remplacement d'une vice-présidente socialiste nouvellement élue au parlement, je suis désormais membre de la commission « Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales »

■ Lors de ce mandat, le groupe d'élus EÉLV, en travail transversal inter-commissions et en lien étroit avec les réseaux, a permis que les aides du 2ème pilier de la PAC, dorénavant gérées par la région, soutiennent mieux les systèmes agricoles durables (Agriculture Biologique, systèmes herbagers, systèmes polyculture-élevage économes en intrants, circuits courts et ,nouveau(uté que nous avons portée , la transformation fermière)... Face à la pression des lobbies agricoles ce n'était pas gagné !

■ De 2004 à 2010, je présidais la commission agriculture du Parc naturel régional de Brière où j'ai piloté la mise en place de la marque « Parc » pour la viande bovine de Brière sans OGM. J'en suis de nouveau administrateur, dans un contexte environnemental dégradé par le développement exponentiel d'une espèce végétale invasive : la jussie. Je pousse à l'adoption d'un protocole de lutte basé sur la salinisation des canaux où elle prolifère, en lieu et place des herbicides chimiques que l'actuelle chambre d'agriculture issue de la FNSEA 44 voudrait voir autorisés.

■ Je représente la région dans 3 associations de régions d'Europe sur des thématiques agricoles telles que la viticulture (AREV - Association des Régions Européennes Viticoles), les fruits et légumes (AREFLH - Assemblée des Régions d'Europe Fruitières, Légumières et Horticoles), et les produits d'origine et les signes de qualité (ARERPO - Association des Régions Européennes des Produits d'Origine).



Promouvoir la Bio et les signes de qualité sans OGM !

■ Ces réseaux européens permettent de confronter et comprendre les différentes visions et les différents besoins des autres régions européennes. Ils permettent de partager, échanger et, parfois, de faire avancer des idées et des projets en commun. On travaille particulièrement sur l'harmonisation des législations en matière agricole qui peuvent être différentes en fonction des pays européens. **Pour ma part, je m'efforce de mettre en avant l'agriculture biologique afin qu'elle puisse avoir un meilleur écho auprès des institutions européennes.** Ce travail d'échanges est très enrichissant mais il peut poser aussi de nombreuses difficultés.

Ainsi, pour que l'agriculture biologique puisse se développer convenablement en Pays de la Loire, il est nécessaire d'agir au niveau européen sur certains freins réglementaires qui peuvent être générateurs de distorsion de concurrence d'un pays à l'autre. Par exemple, le sulfate de cuivre ou l'essence nems ou de bouillie sulfocacite sont des substances interdites en France mais autorisées ailleurs en Europe. J'ai été sollicité à ce titre par le représentant des vignerons bio du Val de Loire pour porter le maintien des autorisations du sulfate de cuivre aux hauteurs actuelles ; dans le cas contraire, les vignerons Bio de la façade atlantique plus exposés au mildiou ne pourraient plus le maîtriser et risqueraient la faillite ou le retour aux traitements chimiques.

Dans notre région, les signes de qualité excluant le recours aux OGM sont nombreux et doivent être soutenus.

J'ai pu ainsi initier à l'AREV le débat sur la viticulture non-OGM. Nous avons également travaillé par le biais de l'AREPO sur une motion de soutien aux signes de qualité sans-OGM.

Au sein de l'AREFLH, j'ai été sensibilisé à l'utilisation de certaines molécules naturelles qui semblent indispensables pour lutter contre des parasites ou des champignons. Agriculteur biologique depuis plus de 30 ans, j'essaie de faire valoir mon expérience et mes connaissances, tant professionnelles que de réseaux, auprès des partenaires des autres régions européennes.

Soutenir l'installation de paysans nombreux dans les territoires partenaires !

■ La région entame une nouvelle coopération avec l'état du Rio Grande do Sul au Brésil, coopération que je suis particulièrement. Nous soutenons à ce titre les associations mayennaises Soleil et Aldès qui, depuis une dizaine d'années, accompagnent l'installation de paysans sans terre dans cet état et dans l'état voisin du Santa Catarina avec succès : création de coopératives laitières, plantation de haies, tourisme rural, maraichage bio...

Je m'efforce de faire reconnaître et intégrer le travail des acteurs régionaux de l'agriculture durable dans nos actions de coopération internationale afin, en toute cohérence, de promouvoir, là-bas comme ici, des systèmes agricoles qui préservent la planète, les savoirs faire paysans et l'emploi rural face au développement de l'agriculture industrielle mondialisée.

Et pour aller plus loin ?

■ Il y a deux thématiques qui me tiennent à cœur et qui mériteraient d'être approfondies.

Tout d'abord, alors que notre système agroalimentaire est en crise et que l'on sait qu'il n'est pas soutenable à long terme, le manque d'anticipation pour préparer l'avenir de la région en matière d'agriculture et d'alimentation est particulièrement inquiétant. On ne peut pas persévérer dans des modèles économiques qui ont certes dominé le XX^e siècle et qui nous ont permis d'exporter dans le monde entier, mais dont on sait qu'ils ne sont plus adaptés aux exigences actuelles de nos territoires. Baisse de la fertilité des sols, pollution aquatiques, disparition de certaines espèces, perte d'actifs en grand nombre, ... : les limites du modèle agricole conventionnel sont légion. L'effondrement du modèle agroalimentaire breton appelle de profondes mutations.



Pour préparer les chocs économique et énergétique à venir, pour redéployer du lien social et développer l'économie de nos territoires, pour agir en matière de santé publique, les aides à l'agriculture doivent favoriser une agriculture de qualité, biologique et de proximité. Une région emblématique de l'agriculture française telle que les Pays de la Loire ne peut laisser perdurer sur son territoire des méthodes dont on connaît la nocivité pour l'environnement et la santé.

C'est ce que je porte avec mes co-listiers dans l'institution, aujourd'hui en capacité de gérer et orienter une partie des fonds européens de la PAC, ceux du 2eme pilier.

Enfin, **le premier secteur économique régional, touchant à l'alimentation, l'emploi, la santé, l'environnement, les paysages, l'énergie ... mérite, je le crois, une place plus affirmée dans nos politiques publiques,** et ce, avec une approche sociétale et pas seulement sectorielle, pour ne pas dire corporatiste. C'est un des défis du prochain mandat.



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR